



Roissy, le 17 mai 2010

Cher(e)s collègues,

Nous vous rappelons qu'il vous reste deux jours pour voter.

Le scrutin sera clos le 19 mai 2010, à 16h00.

Choisi par le **SNPL France ALPA** au regard de son expérience syndicale et de sa compétence, **Michel Janot**, en ticket avec Jean-Yves Quinquenel, aura à cœur de défendre le collectif des 5 200 pilotes du Groupe.

Il est le candidat choisi par toutes les sections SNPL du Groupe Air France.

Michel Janot, **fort de son expérience et de ses années passées au sein du bureau SNPL Air France ALPA** a su faire profiter de sa disponibilité et de ses qualités d'analyse les membres des bureaux Brit Air, Régional et Transavia, et ainsi permettre de créer un vrai lien entre tous nos représentants au sein du Groupe.

Par ailleurs, **sa proximité avec Bernard Pédamon**, que vous avez élu pour vous représenter au Conseil d'Administration Air France / KLM, lui permettra **d'analyser en profondeur les chiffres et options proposés par la Direction**, et de permettre aux pilotes de s'exprimer d'une voix renforcée.

Au-delà de la seule présentation de la candidature SNPL France ALPA, nous souhaitons revenir sur un sujet pour lequel vous avez été extrêmement nombreux à nous faire part de vos légitimes inquiétudes : **l'avenir du moyen courrier dans le Groupe.**

Sur ce sujet, Michel Janot et Bernard Pédamon militeront, au sein de leurs Conseils d'Administration respectifs, en faveur d'une organisation économiquement plus efficace de cette activité, tout en préservant le haut niveau du contrat social des pilotes de chaque compagnie. **Cette nouvelle organisation devra, en particulier, permettre de relancer la croissance des emplois pilotes français.**

En parallèle, cette réorganisation sera l'occasion de renforcer la cohésion des pilotes, notre objectif étant la création d'un contrat "Groupe Air France" pour les pilotes des filiales.

Nous vous demandons de soutenir massivement l'équipe SNPL France ALPA. Notre mobilisation doit être aussi forte que notre volonté d'aboutir sur un contrat commun Groupe Air France.

Et au-delà de cette élection, il demeure essentiel que nous montrions au gouvernement, par notre vote massif et notre adhésion forte à un syndicat purement pilote, que les pilotes sont une corporation soudée.

Jusqu'au 19 mai, à 16h00, votez sur le site : www.jevoteenligne.com/vote/airfranceca

Votez nombreux !

Merci d'avance du soutien que vous apporterez au ticket présenté par le SNPL France ALPA.

Le bureau ***SNPL DB ALPA***.